



JEUDI 26
SEPT.
2024

ESPACE 55,
POISY - ANNECY



OFFRE ADHERENT



Contact Cluster:

Mailys BIGEL
Chargée de mission

Tél : 04 78 33 62 67 – 06 10 77 85 13
Mail : mbigel@ecobatiment-cluster.fr

Avec le soutien de
La Région 
Auvergne-Rhône-Alpes

A PROPOS DE L'ÉVÉNEMENT

Rendez-vous B2B réservé aux professionnels de l'immobilier et l'hôtellerie entre lacs & montagnes. En mode présentiel dans un lieu chic et favorable à l'échange, pour des rendez-vous sélectionnés entre prescripteurs/porteurs de projets d'une part et fournisseurs d'autre part, les **R.I.H.M Rencontres Immobilier Hôtellerie Montagne** offrent la possibilité de cibler des contacts qualifiés en vous proposant une série de rendez-vous personnalisés sur une plateforme de réservation.

PROFILS DES PARTICIPANTS

✓ Porteurs de projets et donneurs d'ordre

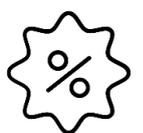
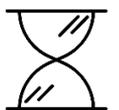
Maîtres d'ouvrages, promoteurs, constructeurs, groupes hôteliers, investisseurs, architectes, bureaux d'études, résidences de tourisme... à la recherche de fournisseurs dans les domaines de la décoration et de l'aménagement, de l'ingénierie du bâtiment, la transition énergétique, les solutions bas carbone, la Tech'... Il est demandé aux porteurs de projets d'être décisionnaires, d'avoir au moins un projet démarrant au cours de l'année 2025. Une attention particulière sera portée aux savoir-faire et démarches environnementales.

✓ Prescripteurs

Entreprises proposant des solutions innovantes dans l'éco-bâtiment, le digital et la domotique, architectes, bureaux d'études, agenceurs, aménageurs, acteurs et distributeurs matériaux, artisans experts,... à la recherche de nouveaux projets afin d'apporter leur expertise et savoir-faire, participants des secteurs dédiés souhaitant développer leur activité ou s'implanter dans des secteurs d'activités porteurs.

PARTICIPEZ AVEC LE CLUSTER ECO-BATIMENT :

- ✓ **Des rendez-vous B2B qualifiés** : jusqu'à 10 rendez-vous (sessions de 40 minutes) qualifiés entre acteurs à forte valeur ajoutée des secteurs dédiés, pour une présentation rapide de vos solutions et faire émerger de nouveaux projets
- ✓ **Nouveau cette année** : exposez vos produits dans l'espace matériauthèque !
- ✓ **Gagnez du temps** : le cluster Eco-Bâtiment prend en charge l'organisation des espaces et les échanges avec les organisateurs, pour une présence optimisée.
- ✓ **Economisez** : bénéficiez des tarifs préférentiels réservés aux adhérents du Cluster, grâce au soutien de la Région.





En tant qu'adhérent du cluster Eco-Bâtiment, vous bénéficiez d'un tarif préférentiel grâce au soutien de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Prestation	Prix public HT	Prix adhérent HT	A remplir par le signataire
Inscription de la structure pour 1 participant : <ul style="list-style-type: none"> • Rendez-vous préorganisés & networking • Cocktail déjeunatoire • Conférences • Apéritif de clôture 	2 050€	1 600€	<input type="checkbox"/>
Participant supplémentaire X 150 € X 150€	<input type="checkbox"/>
1 Page de publicité dans Cosy Mountain spécial immobilier montagne	2 400€	1 550 €	<input type="checkbox"/>
Conditions de règlement: 80% à l'inscription 20% début septembre 2024 Conditions de réservation: <ul style="list-style-type: none"> • La réservation sera effective à réception de ce document <u>accompagné du règlement</u> (par virement ou par chèque à l'ordre du cluster Eco-Bâtiment) • Le Cluster se réserve l'autorisation de refuser les bulletins des entreprises qui ne sont pas à jour de leur cotisation 2024. 	TOTAL HT€	
	TVA 20%€	
	TOTAL TTC€	

Coordonnées

Nom de la structure :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Adresse de facturation (si différente) :

Nom et prénom du responsable du dossier :

E-mail :

Tel. Direct :

Certifie l'exactitude de ces informations et valide l'inscription pour les RIHM 2024

Certifie avoir lu et accepter les conditions générales de ventes

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions Générales de Vente

Rencontres Immobilier Hôtellerie Montagne 2024
Jeudi 26 septembre 2024

Les présentes conditions s'appliquent à l'inscription pour la participation de l'évènement Rencontres Immobilier Hôtellerie Montagne qui se déroulera le 26 septembre 2024 à l'Espace 55, 5 rue de l'Espace – 55 Parc du Calvi – 74330 Poisy. L'évènement est dirigé par l'Organisateur conformément aux dispositions de la Convention Générale d'Occupation des gestionnaires d'espace où se déroule l'évènement auxquelles l'Organisateur est tenu de se conformer ainsi que le participant.

L'inscription donne droit au participant à l'accès au petit déjeuner d'accueil, au cocktail déjeunatoire, aux conférences, à l'apéritif de clôture, jusqu'à 10 rendez-vous préorganisés, au networking sur place et à la possibilité d'exposer des échantillons, prototypes et modèles d'exposition dans la matériauthèque (après validation des organisateurs).

Les rendez-vous sont préorganisés sur la plateforme en ligne pour laquelle chaque participant recevra des codes d'accès. Les demandes de rendez-vous seront au préalable initiées par les « fournisseurs » et/ou les porteurs de projets et seront validés en ligne. Une fiche récapitulative sera remise à l'arrivée des participants avec les rappels des horaires de rendez-vous, contacts et emplacement.

Les participants inscrits dans la catégorie porteur de projet bénéficieront d'un espace dédié pour le déroulement de leurs rendez-vous (1 table, 2 chaises), Les kakémonos ne sont pas autorisés, Les participants inscrits dans la catégorie fournisseur iront à la rencontre des porteurs de projets en fonction de leurs rendez-vous et/ou en fonction des disponibilités sur place.

Le montant global de l'inscription : 1600€ HT pour l'inscription et en facultatif 1550€ HT pour une page de publicité dans le magazine Cosy Mountain spécial immobilier montagne, est dû dès la signature du bon de commande.

En cas de désistement ou de réduction de prestation après le 31 juillet 2024 et pour quelque raison que ce soit, la structure signataire du présent bon de commande demeure redevable de l'intégralité du montant TTC de sa réservation et de toute facture la concernant, et ce même en cas de remise en vente de la réservation. Le non-règlement du solde 1 mois avant l'évènement du montant total de la réservation entraîne en tout état de cause l'annulation du droit d'entrée à l'évènement sans relever des obligations de paiement. Dans tous les cas, le non-paiement de la réservation et des services commandés le jour même de l'évènement entraîne l'annulation de tous les services ainsi que des intérêts moratoires qui seront facturés en sus.

Les moyens de paiement proposés sont par chèques et virements bancaires au nom du cluster Eco-Bâtiment. Aucun remboursement ne pourra être effectué si le matériel du participant n'arrive pas à temps. Nul ne peut être admis dans l'enceinte de la manifestation sans présenter un titre émis ou admis par l'Organisateur. Celui-ci se réserve le droit d'expulser toute personne dont le comportement justifierait, selon lui une telle action. Le participant s'engage à modérer le niveau de bruit et à respecter les bienséances habituelles. Le contrôle et la discipline de l'évènement sont la responsabilité de l'Organisateur. L'Organisateur se réserve le droit d'interdire tout ou partie des matériels, panneaux ou produits ne correspondant pas aux standards de l'évènement. Aucune notice, panneau ou autre ne peut être placé sans validation préalable de l'organisateur. Le participant s'engage à honorer ses rendez-vous pendant la durée de l'évènement.

Les présentes conditions ont valeur de contrat.

Dossier d'inscription à renvoyer à Mailys BIGEL:

mbigel@ecobatiment-cluster.fr

06 10 77 85 13